

# COUTUMES

19188 GENERALES

# DU DUCHÉ

# DE LORRAINE

*Pour les Bailliages de Nancy,  
Vosge, & Allemagne.*

NOUVELLE EDITION,

Imprimée sur celle de Jacob Garnich  
de l'an 1614.

Et augmentée des nouvelles Dispositions  
survenues depuis.



A. NANCY,

Chez JEAN-BAPTISTE CUSSON, Imprimeur-  
Libraire de S. A. R. sur la Place.

---

M. DCCXXIX.  
AVEC PERMISSION,





COUTUMES  
GENERALES  
DU DUCHÉ  
DE LORRAINE,

*Pour les Bailliages de Nancy,  
Mosge, & Allemagne.*

---

TITRE PREMIER.  
DES DROITS, ETAT,  
& Condition des *Personnes*.

ARTICLE PREMIER.



U Duché de Lorraine y a  
Clercs & Laïcs.

II.

Entre les Clercs, aucuns  
sont mariez, aucuns non. Les mariez  
jouissent de leurs privilèges, si longue-

A ij